

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 mars 2024 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2023

B/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant TTC
23-54	21/08/2023	Décision portant modification de la régie de recettes "unique" n°30-026 => Ajout du mode de recouvrement : Virement	Néant
23-55	30/11/2023	Contrat de vente d'électricité avec la société ENGIE, pour le logement situé au 3 Place du 8 mai 1945. Le contrat est souscrit pour la période allant du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2026.	Abonnement : 21,10€ TTC par an Consommation : 211,56€ TTC/MWh
23-56	04/12/2023	Contrat de services liés au site internet de la ville, avec la société GALLIMEDIA. Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2024.	4 114,80€ TTC Hébergement du Site : 820,80€ TTC Maintenance technique du site : 1 134€ TTC Accompagnement utilisateurs : 2 160€ TTC
23-57	04/12/2023	Contrat de maintenance des progiciels Siècle et Avenir, avec la société LOGITUD SOLUTIONS. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2024. Il sera tacitement reconduit deux fois 12 mois.	1 244,65€ TTC par an Progiciel Siècle : 786,44€ TTC par an Progiciel Avenir : 458,21€ TTC par an
23-58	07/12/2023	Contrat de services GRH GF SEDIT VS INCLUS, souscrit avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er janvier 2024, soit jusqu'au 31 décembre 2026.	4 177,60€ TTC par an
23-59	07/12/2023	Contrat de suivi de progiciels, souscrit avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er janvier 2024, soit jusqu'au 31 décembre 2026.	3 223,62€ TTC par an
23-60	07/12/2023	Contrat de maintenance ORACLE, souscrit avec la société BERGER LEVRAULT. Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er janvier 2024, soit jusqu'au 31 décembre 2026.	487,08€ TTC par an
23-61	08/12/2023	Bail de location à compter du 1er décembre 2023. Monsieur François GUIBOREL et Madame Jeannine BERTHAULT. Location d'un logement F3 situé au 3 place du 8 mai 1945 / Rez-de-chaussée.	Recette mensuelle : 594,62€ indexables
23-62	12/12/2023	Avenant n°1 au contrat FERMATIC n°5892, ayant pour objet de rajouter aux prestations initialement prévues, l'entretien des deux barrières levantes et du portail pivotant du Centre Technique Municipal. L'avenant est conclu pour la période allant du 1er janvier 2024 au 30 novembre 2024, date d'échéance du contrat.	Montant de l'avenant : 684€ TTC

23-63	12/12/2023	Avenant n°1 au marché MPO FENETRES, ayant pour objet d'une part de régulariser le montant de l'éco-contribution et d'autre part de corriger le taux de TVA applicable dans le cadre des travaux de menuiseries effectués au niveau des logements (TVA à 10% et non 20%)	Montant de l'avenant : - 14 731,12€ TTC
23-64	18/12/2023	Provisions pour dépréciation des actifs circulants 2023	Provisions 2023 : 23 627,58€ Reprises sur provisions 2023 : 30 701,05€
23-65	20/12/2023	Avenant n°1 au marché ARMANDO FRADE "Travaux de rénovation et d'extension de l'école La Fontaine - Lot 7", ayant pour objet d'ajouter aux prestations initialement prévues, l'isolation sous-charpente du bâtiment existant dans le cadre de travaux supplémentaires imprévus rendus nécessaires.	Montant de l'avenant : 39 226,80€ TTC
24-01	10/01/2024	Attribution d'un MAPA à la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (SMA BTP), pour la prestation « Assurance Dommages ouvrage dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de l'Ecole La Fontaine à Gargenville ».	Cotisation provisoire totale : 22 601,04€ TTC
24-02	19/01/2024	Mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé avec la société GCEC, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la halle du marché en locaux associatifs et de services de la ville de Gargenville.	Honoraires prévisionnels 5 040€ TTC
24-03	26/01/2024	Contrat de services et de maintenance du logiciel de gestion des sites funéraires (Gescime 4), avec la société GESCIME. Ce contrat, qui annule et remplace le précédent suite à une migration du logiciel, est conclu pour une durée d'un an à compter du 07 février 2023. Il sera renouvelé annuellement, par reconduction tacite, pour une durée maximale de 3 ans.	1 227,60€ TTC par an
24-04	26/01/2024	Contrat d'hébergement et de maintenance du logiciel YPOLICE avec la société YPOK. Ce contrat est conclu pour une durée allant du 27 octobre 2023 au 31 décembre 2026, avec une période de garantie du 27 octobre au 31 décembre 2023.	297,60€ TTC par an, à compter du 1 ^{er} janvier 2024
24-05	28/02/2024	Mission de conseil en recrutement avec le cabinet QUADRA, pour la recherche d'un directeur des services techniques. Ce contrat est conclu pour la période allant du 11 janvier 2024 au 10 janvier 2026.	12 840€ TTC Honoraires : 12 000€ TTC Frais administratifs : 840€ TTC Publication si nécessaire : 720€ TTC
24-06	29/02/2024	Contrat de fourniture de carte professionnelle des agents de police municipale auprès de l'Imprimerie Nationale – Centre de gestion DF – BP 637 - 59506 DOUAI CEDEX. Le présent contrat a pour objet de fixer les relations entre le Contractant et l'Imprimerie Nationale relatives à la délivrance et à la gestion des cartes, ainsi que les relations financières afférentes. La carte professionnelle est valide pour une durée de 10 ans.	78€ TTC par carte

C/ Notes de synthèse :

- 1 - Inscription à l'inventaire des biens d'un montant unitaire moins 500 €
- 2 - Attribution d'un acompte sur subvention au CCAS
- 3 - Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) Halle
- 4 - Adoption du règlement budgétaire et financier de la ville de Gargenville au 01 janvier 2024
- 5 - Convention d'Objectifs et de Financement entre la Ville et la CAF des Yvelines - Ludothèque - Année 2023

- 6 - Attribution du marché - Fourniture et mise en œuvre de denrées alimentaires pour la confection de repas enfants et adultes à la cuisine municipale de Gargenville
- 7 - Vente parcelles EPAMSA
- 8 - Obligation de dépôt de déclaration préalable pour les divisions de propriétés foncières bâties
- 9 - Vente de la parcelle cadastrée section AP n° 330
- 10 - Vente de ma parcelle cadastrée section AC n°109
- 11 - Signature du protocole " Prévention Carence " du Département des Yvelines dans le cadre du plan de soutien aux Communes carencées et déficitaires
- 12 - Gratuité de la médiathèque - Annule et remplace la délibération n°17G82 du 19 décembre 2017
- 13 - Modification du règlement de l'attribution des places en crèche et du dossier de pré-inscription – Annule et remplace le délibération n°22A12 du 15/03/2022
- 14 - Réfèrent déontologue des élus mutualisé GPSEO
- 15 - Motion
- 16 - Création de la brigade cynophile de la ville de Gargenville
- 17 - Présentation du rapport d'activité et développement durable 2023 de la Communauté Urbaine

D) Rapport d'orientation budgétaire 2024

Fait à Gargenville, le 08 mars 2024

Affiché, le 11 mars 2024

Le Maire
Yann PERRON

Le Maire
Yann PERRON

